

Approuvé le 16 mars 2017
Exécutoire le 24 mars 2017 et devient
Site Patrimonial Remarquable
au sens de l'article L. 631-1 du code du patrimoine

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE QUIMPER

AVAP
Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

PERIMETRE et INVENTAIRE



Echelle : 1/4 500



PONANT
Stratégie
Urbanisme
17500 - Quimper
02 98 00 00 00
ponant@quimper.fr

Légende

- ★ Elément Monument historique
- Parcelle Monument historique
- Monument historique
- Immeuble remarquable
- Immeuble remarquable à pans de bois
- Immeuble de qualité architecturale
- Immeuble d'intérêt architectural
- Immeuble divers
- Immeuble non répertorié
- Espace public remarquable
- Espace naturel remarquable
- Parcs et jardins de qualité
- Zone boisée
- EPRem
- Ancien rempart
- Murs, murets et grilles à conserver
- ★ Elément remarquable (portail, fontaine, calvaire...)
- Statue
- Arbre Remarquable
- Alignement d'arbres remarquables
- Ouverture visuelle
- Point de vue remarquable
- Axe de perspective
- Eau
- Site classé
- Site inscrit
- Secteurs
 - Le centre historique
 - Les faubourgs
 - Les manoirs, châteaux et vallées
- Périmètre global de l'AVAP
- Limite communale

Sources :
Origine Cadastre DGFIP - Droits de l'Etat réservés



0 250 500 Mètres

Approuvé le 16 mars 2017
Exécutoire le 24 mars 2017 et devient
Site Patrimonial Remarquable
au sens de l'article L. 631-1 du code du patrimoine

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE QUIMPER

AVAP
Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine



PERIMÈTRE et INVENTAIRE

Echelle : 1/10 000



PONANT
S t r a t e g i e
U r b a i n e
1750 rue du Commerce
29 000 Quimper
02 98 46 99 00
ponant.urbanisme@quimper.fr

Légende

- ★ Élément Monument historique
- ▨ Parcelle Monument historique
- ▨ Monument historique
- Immeuble remarquable
- ▨ Immeuble remarquable à pans de bois
- Immeuble de qualité architecturale
- Immeuble d'intérêt architectural
- Immeuble divers
- Immeuble non répertorié
- ▨ Espace public remarquable
- ▨ Espace naturel remarquable
- ▨ Parcs et jardins de qualité
- ▨ Zone boisée
- ▨ EPRem
- Ancien rempart
- Murs, murets et grilles à conserver
- ★ Élément remarquable (portail, fontaine, calvaire...)
- ◆ Statue
- Arbre Remarquable
- Alignement d'arbres remarquables
- Ouverture visuelle
- Point de vue remarquable
- Axe de perspective
- Eau
- ▨ Site classé
- ▨ Site inscrit
- Secteurs
 - ▨ Le centre historique
 - ▨ Les faubourgs
 - ▨ Les manoirs, châteaux et vallées
- ▨ Périmètre global de l'AVAP
- ▨ Limite communale

Sources :
Origine Cadastre DGFIP - Droits de l'Etat réservés



0 250 500 Mètres

Approuvé le 16 mars 2017
Exécutoire le 24 mars 2017 et devient
Site Patrimonial Remarquable
au sens de l'article L. 631-1 du code du patrimoine

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE QUIMPER

AVAP
Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine



PERIMETRE et INVENTAIRE

Echelle : 1/10 000



PONANT
Stratégies
Urbanisme
75000 rue
02 98 48 99 00
ponant@quimper.fr

Légende

- ★ Elément Monument historique
- Parcelle Monument historique
- Monument historique
- Immeuble remarquable
- Immeuble remarquable à pans de bois
- Immeuble de qualité architecturale
- Immeuble d'intérêt architectural
- Immeuble divers
- Immeuble non répertorié
- Espace public remarquable
- Espace naturel remarquable
- Parcs et jardins de qualité
- Zone boisée
- EPRem
- Ancien rempart
- Murs, murets et grilles à conserver
- ★ Elément remarquable (portail, fontaine, calvaire...)
- ♦ Statue
- Arbre Remarquable
- Alignement d'arbres remarquables
- Ouverture visuelle
- Point de vue remarquable
- Axe de perspective
- Eau
- Site classé
- Site inscrit
- Secteurs
 - Le centre historique
 - Les faubourgs
 - Les manoirs, châteaux et vallées
- Périmètre global de l'AVAP
- Limite communale

Sources :
Origine Cadastre DGFIP - Droits de l'Etat réservés

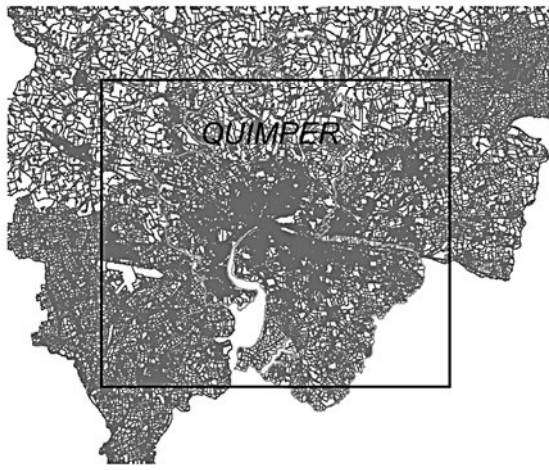


0 250 500 Mètres

Approuvé le 16 mars 2017
Exécutoire le 24 mars 2017 et devient
Site Patrimonial Remarquable
au sens de l'article L. 631-1 du code du patrimoine

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE QUIMPER

AVAP
Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine



PERIMETRE et INVENTAIRE

Echelle : 1/15 000



PONANT
Stratégies
Urbanisme
75000 rue du Centre
02 98 48 99 00
02 98 48 99 02
ponant@quimper.fr

Légende

- ★ Elément Monument historique
- Parcelle Monument historique
- Monument historique
- Immeuble remarquable
- Immeuble remarquable à pans de bois
- Immeuble de qualité architecturale
- Immeuble d'intérêt architectural
- Immeuble divers
- Immeuble non répertorié
- Espace public remarquable
- Espace naturel remarquable
- Parcs et jardins de qualité
- Zone boisée
- EPRem
- Ancien rempart
- Murs, murets et grilles à conserver
- ★ Elément remarquable (portail, fontaine, calvaire...)
- Statue
- Arbre Remarquable
- Alignement d'arbres remarquables
- Ouverture visuelle
- Point de vue remarquable
- Axe de perspective
- Eau
- Site classé
- Site inscrit
- Secteurs
- Le centre historique
- Les faubourgs
- Les manoirs, châteaux et vallées
- Périmètre global de l'AVAP
- Limite communale

Sources :
Origine Cadastre DGFIP - Droits de l'Etat réservés

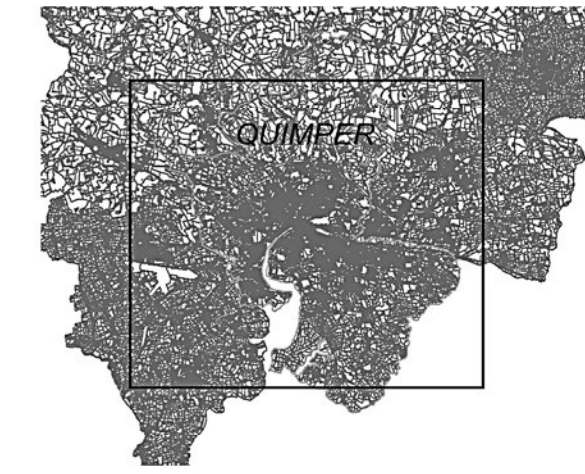


0 250 500 Mètres

Approuvé le 16 mars 2017
Exécutoire le 24 mars 2017 et devient
Site Patrimonial Remarquable
au sens de l'article L. 631-1 du code du patrimoine

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE QUIMPER

AVAP et servitudes des monuments historiques
et sites classés et inscrits



PONANT
Stratégies
urbaines
17500
Rochefort
du-Moëne
02 98 46 99 59
ponant.urbanisme@wanadoo.fr

Légende

- Périmètre des monuments historiques
- Périmètre global de l'AVAP
- Limite communale
- Site classé
- Site inscrit

Sources :
Origine Cadastre DGFIP - Droits de l'Etat réservés



0 250 500 Mètres